

La VILLE DE BOURGOIN JALLIEU- (Isère) – 29 024 habitants
Ville centre de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, 510 agents
Recrute 1 CHEF D'EQUIPE PROPRETE URBAINE (H/F) à temps complet
Cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C)

Sous la responsabilité de votre chef de service propreté urbaine vous participez au nettoyage des espaces publics de la ville pour offrir un cadre de vie agréable aux usagers et vous assurez le suivi de la propreté.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Participation aux travaux d'exécution
- Organisation, suivi et contrôle de la propreté du secteur.
- Coordination et organisation des activités de l'équipe en transversalité avec les autres équipes (notamment pour le balayage mécanique)
- Gestion des stocks et entretien de matériels

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Participation aux missions de continuité de service public

SAVOIRS :

- Techniques d'animation d'équipe.
- Techniques de médiation et de gestion des conflits.
- Principes et techniques de gestion des ressources humaines.
- Techniques d'entretien
- Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie au travail.
- Maîtrise de base de l'outil informatique

SAVOIRS-FAIRE :

- Organiser en concertation avec son responsable hiérarchique, le travail de l'équipe en fonction des secteurs et des priorités
- Définir les besoins en matériels et équipements.
- Transmettre les consignes et contrôler la réalisation des travaux par l'équipe.
- Participer à l'exécution des travaux de propreté en appui de son équipe.
- Planifier si besoin l'intervention d'agents d'autres corps d'état en renfort.
- Rédiger des rapports d'activité et rendre compte à sa hiérarchie.
- Suivre l'activité des agents et de la propreté du secteur
- Faire appliquer les règles et les dispositifs d'hygiène, de sécurité au travail et d'ergonomie, veiller au port des EPI et vérifier les habilitations des agents.
- Repérer et réguler les dysfonctionnements et solliciter l'arbitrage de la hiérarchie le cas échéant.
- Identifier les besoins en renouvellement ou acquisition de matériels nouveaux permettant d'optimiser les interventions.
- Accompagner les agents en cas de difficulté dans leur travail et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Identifier les besoins en formation collectifs et individuels des agents, en cohérence avec les besoins de la collectivité.
- Participer au recrutement, à la gestion statutaire et au parcours individuel de professionnalisation des agents.
- Proposer un avis sur les capacités professionnelles d'un agent dans le cadre de son évaluation annuelle.
- Contribuer à la motivation de l'équipe en favorisant les conditions générales de travail (ambiance d'équipe, relation entre collègues et avec la hiérarchie, état du matériel et outillage).

SAVOIRS-ETRE :

- Organisation, rigueur, sens du travail en équipe, sens du relationnel

REMUNERATION et CONDITIONS :

PERMIS VL OBLIGATOIRE

Rémunération statutaire selon la grille des agents de catégorie C de la filière technique

Contraintes ou organisations particulières en matière d'horaires

Horaires du mardi au vendredi de 5h à 12h30 et le samedi de 5h à 11h30 (journée continue).

Changement d'horaire possible en fonction des besoins du service.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation **au plus tard le 14 août 2022**, à Monsieur le maire de Bourgoin-Jallieu : recrutement@bourgoinjallieu.fr